MAURITANIE - PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA MICROFINANCE
MATRICE DU CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS DU PROJET

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	BENEFICIAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	NIVEAUX DE L'INDICATEUR A ATTEINDRE - SOURCES	HYPOTHESES/RISQUES
BUT SECTORIEL	**Indicateur d'Impact**				
Améliorer l'accès des pauvres économiquement actifs à des services financiers viables et pérennes, en vue de la réduction de la pauvreté.	L'incidence de la pauvreté est réduite	Population mauritanienne	Proportion de la population vivant dans la pauvreté	De 46,7% en 2004 à 35% en 2010 Source: Rapport sur la mise en œuvre du CSLP et sur les progrès dans la mise en œuvre des OMD	La mise en œuvre du cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté se poursuit
OBJECTIFS DU PROJET	**Indicateurs de résultats intermédiaires (outcomes)**				
Renforcer les capacités des intervenants aux niveaux de l'offre et de la demande de services de microfinance.	1.1 L'environnement de supervision et de contrôle est rendu propice au développement de la microfinance	Les acteurs de la microfinance	1.1.1. Augmentation du nombre d'IMF constituées en réseaux, exerçant légalement leur activité et gérées selon les meilleures pratiques.	1.1.1.1 De 5 en 2006, ce chiffre passe à environ 7 en 2009 et une dizaine en 2011	Hypothèses 1. Maintien de la détermination du Gouvernement mauritanien à mettre en oeuvre les stratégies nationales relatives à la microfinance et aux MPE. 2. Conjoncture favorable au développement des IMF, des AGR et des MPE
	1.2 L'offre de services financiers est étendue à la majorité de la population de la zone du projet	Les IMF et les pauvres économiquement actifs et les MPE dans la zone du projet	1.2.1 Augmentation de la clientèle des IMF dont 60% de femmes	1.2.1.1 De 139 000 en 2006 à 180 000 en 2009 et 200 000 en 2011	
			1.2.2 Augmentation du portefeuille des prêts des IMF et de l'épargne collectée par elles	1.2.2.1 Les chiffres de 2,5 M. UC (prêts) et de 4,9 M. UC (épargne) en 2006 augmentent respectivement de 10% et 8% par an jusqu'en 2011.	
	1.3 La demande de services financiers des promoteurs d'AGR et MPE est améliorée	Les IMF et les pauvres économiquement actifs et les MPE dans la zone du projet	1.3.1 Augmentation du nombre d'AGR et MPE financées Sources : Données de la BCM ; rapports des IMF; rapports trimestriels du projet, évaluation à mi-parcours et à la fin du projet	1.3.3.1 De 40 000 AGR en 2006, ce nombre augmente de 10% par an jusqu'en 2011. De 5 000 MPE en 2006, ce nombre augmente de 5% par an jusqu'en 2011.	
ACTIVITES	**Indicateurs de produits (outputs)**				
I. Composante 1 : amélioration de l'offre de services de microfinance (ressources : 5,03 millions d'UC)					
Sous-Composante 1.1 amélioration du cadre juridique et d'encadrement de la microfinance					
1. Conception et mise en place du plan comptable, et élaboration des modules de formation du personnel et des élus des IMF	1.1 Cadre et outils de suivi et contrôle des IMF propices au développement de la microfinance	La BCM et les IMF	1.1.1 Nouveau plan comptable adapté à la microfinance	1.1.1.1 En 2009, le plan est produit et en 2011, il est utilisé par toutes les IMF	Risque de mobilité du personnel des structures appuyées Mesure de mitigation : formation d'un grand nombre de cadres et instauration des avantages et mesures incitatifs pour maintenir les personnes formées
2. Suivi-accompagnement des inspecteurs, formation des cadres de la BCM et voyages d'étude	2.1 Capacités renforcées pour superviser et contrôler le secteur	La BCM et le secteur de la microfinance	2.1.1 Nombre d'IMF inspectées	2.1.1.1 De 35% en 2006, à 60% en 2009 et 100% à partir de 2011	
3. Formations, voyages d'études, équipements, mobilier, 02 études d'impact des activités des IMF sur la réduction de la pauvreté et assistance pour le suivi évaluation de la SNMF	3.1 Capacités d'encadrement et de suivi-évaluation des actions dans le secteur renforcées	Direction de l'Insertion du CDH/LCP/I abritant le service microfinance et le secteur de la microfinance	3.1.1 Nombre de cadres du CDH/LCP/I ayant des connaissances en microfinance et maîtrisant les outils de suivi-évaluation	3.1.1.1 D'1 personne en 2006, ce nombre passe à 3 en 2009	

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	BENEFICIAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	NIVEAUX DE L'INDICATEUR A ATTEINDRE - SOURCES	HYPOTHESES/RISQUES
	3.2 Suivi-évaluation de la SNMF amélioré		3.2.1.1 Rapports semestriels sur la mise en œuvre de la SNMF	3.2.1.1 Six rapports produits et diffusés en 2009 et 10 en 2011	
4. Mise en place et gestion d'une base de données sur les IMF et les MPE, pour la diffusion du code de déontologie auprès des IMF et pour la gestion du site web sur les IMF	4.1 Meilleure information sur le secteur 4.2 Secteur de la microfinance assaini	Le CDH/LCP/I Le secteur de la microfinance	4.1.1 Base de données sur la microfinance 4.1.2 Nombre d'IMF appliquant le code de déontologie	4.1.1.1 Elle est disponible et utilisée par au moins 80% des acteurs en 2009 et elle est mise à jour annuellement 4.1.2.1 En 2006, 30%, 60% en 2009 et 100% en 2011	
5. Equipement et formation des cadres du SECF en charge de la microfinance	5.1 Appui aux IMF féminines professionnalisé et répondant aux meilleures pratiques	SECF et deux réseaux féminins (GFEC et Nissa Bank)	5.1.1 Désengagement du SECF gestion des deux réseaux	5.1.1.1 A partir de 2009, l'intervention du SECF se limitent à la supervision de leurs activités, en 2011, elles sont complètement autonomes	
Sous-composante 1.2 : renforcement des capacités des IMF					
1. Réalisation d'une étude sur le développement des services et produits financiers des IMF	1.1 Des services et produits mieux adaptés aux besoins de la clientèle des IMF	La clientèle des IMF	1.1.1 Augmentation de l'éventail de services et produits financiers offerts par les IMF	1.1.1.1 En plus de l'épargne et du crédit, le transfert d'argent, les assurances, etc. à partir de 2011	
2. Acquisition de matériel informatique et bureautique, formation du personnel et des organes de gestion des caisses, suivi-accompagnement des IMF, visites d'échange et formations à l'extérieur sur des thèmes spécialisés	2.1 Communication d'information opérationnelle et financière améliorée 2.2 Capacités opérationnelles et organisationnelles des IMF améliorées	Les 50 IMF (32 existantes et 16 à créer)	2.1.1 Nombre d'IMF possédant un SIG fiable et transmettant des états financiers respectant les normes du secteur 2.2.1 Efficacité opérationnelle et financière des IMF	2.1.1.1 De 5 réseaux en 2006, ce chiffre passe à 7 en 2009et à 10 en 2011 2.2.1.1 En 2009, les IMF existantes et celles créées couvrent respectivement 60 et 20% de leurs coûts d'exploitation, et 100 et 50% en 2011.	
Sous-Composante 1.3 : appui à l'implantation des IMF en milieu rural					
1. Appui institutionnel aux IMF désireuses de s'implanter en milieu rural	1.1 Offre de services de microfinance de qualité en milieu rural augmentée	Les 16 IMF dont 6 féminines, et les promoteurs d'AGR et MPE	1.1.1 Nombre d'IMF installées et développées en milieu rural 1.1.2 Nombre d'IMF ayant atteint une autonomie financière	1.1.1.1 De moins de 10 en 2006, ce chiffre passe à plus de 25 dès 2009 1.1.2.1 En 2011, 30% de ces IMF	
2. Etude sur la promotion de l'implantation et du développement des IMF en milieu rural	2.1 Une meilleure appréhension des contraintes d'implantation des IMF en milieu rural et des appuis mieux adaptés	Les IMF, structures d'encadrement et de tutelle, les PTF, et les populations rurales	2.1.1 Rapport de l'étude et mesures d'incitation du Gouvernement et des PTF	2.1.1.1 En 2009, le rapport est produit et diffusé et en 2011, les mesures d'incitation y font référence	
Sous-composante 1.4 : financement des IMF					
1. Fonds de crédit	1.1 Accès des IMF à une source de financement amélioré 1.2 Reconstitution du fonds de crédit améliorée	50 IMF cibles dont 31 féminines	1.1.1 Taux d'absorption du fonds de crédit par les IMF 1.1.2 Taux de recouvrement du fonds de crédit	1.1.1.1 En 2009, 50% du fonds de crédit est absorbé et en 2011, 100%. 1.1.2.1 Plus de 95% sur toute la période	Risque de non-remboursement du crédit de la part des clients et des IMF <u>Mesure d'atténuation</u>: sensibilisation et formation des clients ; sélection rigoureuse des IMF ; suivi rapproché du comité de suivi ; contrat incluant une clause suspensive
II. Composante 2 : Amélioration de la demande de services financiers (Ressources : 3,54 millions d'UC)					
Sous-composante 2.1 : Amélioration de l'information pour les promoteurs d'AGR et les MPE					
1. Actualisation, validation et diffusion de l'étude sur les créneaux porteurs, campagnes d'IEC et acquisition de documentation pour les 13 wilayas	1.1 Accès à l'information amélioré sur la microfinance, les AGR et les MPE et sur des thèmes liés à l'amélioration des	Population cible à Nouakchott et dans les 9 régions	1.1.1 Nombre d'AGR ou MPE exerçant dans des domaines identifiés comme porteurs	1.1.1.1 20% en 2009 et 35% en 2011	

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	BENEFICIAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	NIVEAUX DE L'INDICATEUR A ATTEINDRE - SOURCES	HYPOTHESES/RISQUES
	conditions de vie				
Sous-composante 2.2 : Renforcement des capacités des promoteurs d'AGR et MPE					
1. Formation en gestion, formation technique à la carte des clients des IMF et suivi accompagnement des MPE	1.1 Rentabilité des AGR et MPE augmentée	Clients des IMF dont 60% de femmes	1.1.1 Nombre d'AGR tenant une comptabilité 1.1.2 Nombre d'AGR passant au stade de MPE	1.1.1.1 50% en 2009 et 80% en 2011 1.1.2.1 Au moins 30% en 2011	
Sous-composante 2.3 : Appui institutionnel au PNIME et à l'ANAPEJ					
1. Assistance technique, équipement et formation 2. Assistance technique	1.1 Capacité de suivi-évaluation des MPE et de coordination des actions 2.1 Capacité de sélection des jeunes promoteurs, et d'assistance au montage de leurs dossiers améliorée	PNIME, MPE cibles dont 20% de femmes ANAPEJ, MPE cibles dont 20% de femmes	1.1.1 Données sur les MPE et sur les actions en faveur des MPE 1.2.1 Nombre de jeunes encadrés par l'ANAPEJ	1.1.1.1 Données disponibles en 2009 et mises à jour annuellement 1.2.1.1 Augmentation de 20% par an	
III. Composante 3: Gestion du Projet (Ressources : 1,43millions d'UC)					
1. Renforcement de la Direction de l'Insertion au sein du CDH/LCP/I (personnel, équipement, mobilier; formation) en charge de l'exécution du projet	Gestion transparente, efficace et efficiente des activités du projet	Direction de l'Insertion du CDH/LCP/I	1.1.1 Respect du calendrier d'exécution 1.1.2 Soumission des rapports d'activités et d'audit dans les délais	1.1.1.1 100% de taux d'exécution physique du projet en 2011 1.1.1.2 100% de taux de décaissement en 2011 1.1.2.1 20 rapports trimestriels soumis en 2011 dans les délais 1.1.2.2 5 rapports d'audits soumis en 2011 dans les délais 1.1.2.3 1 rapport de revue à mi-parcours en 2009 et 1 rapport d'achèvement en fin 2011	